



JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR À TEXTILES

DÉPOSEZ VOS VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES DANS UN POINT D'APPORT.

Tous les vêtements, linge de maison et chaussures se trient, même abîmés. Ils doivent être placés, propres et secs, dans un sac fermé et les chaussures liées par paire. Les TLC seront majoritairement valorisés ou recyclés. Rendez-vous sur refashion.fr/citoyen pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.

Flashez ce QR code pour plus d'information sur le devenir de vos dons.



JE TRIE MON VERRE



**DÉPOSEZ
LES COUVERCLES
DANS LE BAC JAUNE
OU LE SILO JAUNE**



INTERDIT !



JE TRIE MES BIODÉCHETS

FAVORISONS LE RETOUR À LA TERRE DES BIODÉCHETS EN COMPOSTANT, PAILLANT, MULCHANT...

Depuis le 1er janvier 2024, le tri et la valorisation des biodéchets sont devenus obligatoires.

Que faire de mes biodéchets ?

1. Si je dispose d'un espace vert individuel:
Je peux composter à domicile, et bénéficier de l'aide du SITOM et de certaines communes pour l'achat d'un composteur.
2. Si je dispose d'un espace vert collectif (en pied d'immeuble):
La résidence peut installer un site de compostage collectif en bénéficiant de l'accompagnement et du suivi assurés par le SITOM.
3. Si je n'ai pas d'espace vert, individuel ou collectif :
Je peux déposer mes biodéchets dans une borne biodéchets ou sur un site de compostage communal, en contactant le SITOM Sud Rhône pour connaître les points de dépôt disponibles et pour m'inscrire.

UNE QUESTION ?

**JE CONTACTE LE SITOM SUD RHÔNE
04.72.31.90.88
WWW.SITOM-SUD-RHONE.COM**

JE TRIE EN DÉCHETTERIE

BOIS, GRAVATS, CARTONS, PILES, DÉCHETS VERTS, APPAREILS MÉNAGERS, ENCOMBRANTS, DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (PEINTURES, SOLVANTS, PRODUITS PHYTOSANITAIRES...), MEUBLES, PLÂTRE, FERRAILLES, PNEUS...



En cas d'alerte canicule orange ou rouge, les horaires des déchetteries sont adaptés. L'information sera relayée sur notre site internet ainsi que sur notre page facebook.

L'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE CI-DESSOUS SE FAIT SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE DE DÉCHETTERIE.
Pour obtenir une carte, rendez-vous à la mairie de votre commune.

CHABANIÈRE
LIEU DIT «LES BOURNIÈRES»
SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE

HORAIRES :
Lundi / Mercredi / Vendredi :
14h à 17h45
Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h45

L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES CI-DESSOUS SE FAIT PAR LECTURE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION. Pour vous inscrire ou demander une ouverture exceptionnelle, allez sur le site : dechetteries-sitomsudrhone.horonet.com

MORNANT
1800 ROUTE DE ROSSÉON

HORAIRES D'HIVER DU 2/11 AU 28/02 :
Lundi / Mercredi / Jeudi / Vendredi :
9h à 12h - 14h à 17h30
Samedi : 9h à 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :
Lundi / Mercredi / Jeudi / Vendredi :
9h à 12h - 14h à 18h
Samedi : 9h à 18h

SAINT-LAURENT-D'AGNY
ROUTE DÉPARTEMENTALE 30

HORAIRES D'HIVER DU 2/11 AU 28/02 :
Lundi / Mardi / Mercredi / samedi :
9h / 12h - 14h / 17h30
Vendredi : 14h à 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :
Lundi / Mardi / Mercredi / samedi :
9h / 12h - 14h / 18h
Vendredi : 14h à 18h



CALENDRIER DE COLLECTE 2026 - CHABANIERE

COLLECTE ÉGALEMENT EFFECTUÉE LES JOURS FÉRIÉS



**JE DÉPOSE DANS
MA POUBELLE GRISE OU DANS
LE SILO GRIS**

BAC GRIS : COLLECTE UN MARDI SUR DEUX SEMAINES PAIRES

SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
01 • 15 • 29	13 • 27	10 • 24	08 • 22



**N'oubliez pas de sortir votre
BAC LA VEILLE DES JOURS DE
COLLECTE**

A mettre en sac fermé, 50L max



NE PAS METTRE



**JE DÉPOSE DANS
LE SILO BLEU**



**JE DÉPOSE DANS
MA POUBELLE JAUNE OU DANS
LE SILO JAUNE**

**BAC JAUNE : COLLECTE UN LUNDI SUR DEUX SEMAINES PAIRES
N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOTRE BAC LA VEILLE DES JOURS DE COLLECTE**

SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
14 • 28	12 • 26	09 • 23	07 • 21

**NOUVEAU : LES PAPIERS PEUVENT DÉSORMAIS ÊTRE DÉPOSÉS DANS LA POUBELLE
JAUNE ET DANS LE SILO JAUNE.**



NE PAS METTRE

**PAS DE SAC
A DÉPOSER EN VRAC**



**PAS DE CARTON
A DÉPOSER EN DÉCHETTERIE**